

Taxe carbone : halte aux attermoissements !

La semaine dernière, le président de la République désavouait son ministre de l'Action et des Comptes publics sur la remise à plat des niches fiscales. Pas question, pour Emmanuel Macron, d'augmenter la fiscalité des Français en pleine crise des « gilets jaunes ».

Cette semaine, un nouvel imbroglio concerne le retour de la taxe carbone. Réclamée par 86 députés de la majorité, soutenue par François de Rugy et Brune Poirson, la taxe qui avait mis le feu aux poudres en novembre dernier sera-t-elle remise sur la table des négociations ? Non, affirme le porte-parole de l'Élysée, Benjamin Griveaux, rapportant les propos du président de la République. « *Peut-être en 2020* », lui répond Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des comptes publics. Dans le même temps, le ministre de la Transition écologique avance que « *la taxe reste d'actualité* ».

Qui croire dans ce pêle-mêle de positions confuses et contradictoires ? S'agit-il de ballons d'essai lancés par le gouvernement afin de préparer l'opinion à un retour de la taxe ou de couacs à répétition de la part de l'exécutif ? Dans les deux cas, l'instabilité qui découle de cette séquence est inquiétante pour les entrepreneurs dont les *desiderata* sont simples : pouvoir anticiper l'avenir en conservant une stabilité fiscale et juridique indispensable à leurs affaires et ne pas augmenter leur niveau d'imposition, déjà le plus élevé d'Europe.

Pour autant, le MEDEF ne s'oppose pas à la taxe carbone. Nous estimons vital pour notre économie – et, plus globalement, pour notre société – de préparer la transition énergétique, ce qui nécessite une fiscalité dédiée. Mais nous ne dérogerons pas au principe défendu depuis décembre dernier : « un euro de taxe carbone doit correspondre à un euro de taxe en moins ailleurs ». Cette ligne de conduite régit notre position sur tous les autres sujets à l'ordre du jour du Grand débat national. C'est par une baisse des dépenses publiques et non par une hausse des prélèvements que notre pays sortira de la crise.

Dès lors, nous n'oublierons pas cette phrase d'Emmanuel Macron rapportée par Benjamin Griveaux à la sortie du dernier Conseil des ministres ce mercredi : « *ce n'est sans doute pas par une hausse de la fiscalité qu'on répondra à la colère qui s'est exprimée* ». Nous partageons ces propos du président de la République et veillerons à ce qu'ils soient effectifs !